

CIRCUIT DES FERMES

Départ : église de GOURNAY-LE-GUERIN

Longueur : 7,4 km (2h30 à pied)

Balisage : **bleu**

Dénivelé : + 48 m - 77 % de chemins non goudronnés

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisage utilisé en France pour les GR, GRP et PR



Source : Scan25® IGN 2020© Licence 40001248 - Copie et reproduction interdite.

① Dos au portail de l'église de Gournay le Guérim, prendre la rue de la mairie en face, puis emprunter la route à gauche et passer devant le cimetière. Prendre le premier chemin sur la droite, puis le premier à gauche et poursuivre tout droit, en laissant un chemin à droite, puis un à gauche jusqu'à rejoindre la route à la Petite Gastine. A la route, tourner à droite, vers le hameau du Bois Anjou.

② Emprunter le premier chemin sur la gauche. Entrer dans le bois. A la sortie du bois, tourner à gauche et poursuivre sans changer de direction. Traverser la route en direction du hameau de Nonfloux que l'on traverse de part en part. A la sortie de Nonfloux, prendre le chemin qui part en face au moment où la route fait un angle droit. Continuer toujours tout droit jusqu'à l'entrée dans le bois.

③ Tourner à gauche sur une large allée. A la borne, laisser une allée partant sur la droite et rejoindre la route que l'on traverse. Continuer tout droit, passer devant la ferme de Chantecoq. Après la ferme, prendre le GR 22 sur la gauche pour revenir vers la Grande Gastine. Tourner à droite au premier carrefour, et continuer, en appuyant toujours à gauche, sur ce chemin qui longe les prés pour rejoindre Gournay-le-Guérim.



Légende :

Curiosités

GR 22

Document réalisé par Normandie Sud Tourisme en partenariat avec la FDRP.

Retrouvez d'autres itinéraires en Normandie Sud Eure :

www.normandie-sud-tourisme.fr

Rubrique *Loisirs et Détente*

A voir au cours de la balade...

L'église Saint Lambert (Gournay-le-Guérin)



Entièrement édifié au XVI^{ème} siècle, cette église se caractérise par les dimensions imposantes de sa nef, rare pour une église de campagne. Sa voute en bois repose sur une charpente apparente décorée au pochoir. Seul le clocher est ultérieur à cette époque, ayant été rajouté au XIX^{ème} siècle. Le clocher porte sur sa façade principale (ouest) une petite statue métallique. Fermé au public en dehors des offices religieux.

Ferme de Chantecoq (Saint-Christophe-sur-Avre)

Chantecoq est une vieille ferme qui fut autrefois propriété de l'Abbaye de la Trappe. Cet établissement monastique, avait en cet endroit, dès le XIII^{ème} siècle, une grange servant à déposer les récoltes produites ou dîmées sur les terres de la région.

Il subsiste encore un bâtiment agricole très ancien construit en partie avec de très gros blocs de pierre blanche et qui remonte au Moyen-âge. La maison de ferme, aujourd'hui inhabitée, conserve une porte d'entrée avec encadrement de pierre, mais d'époque Renaissance. Domaine privé ne se visitant pas.

En s'écartant du sentier balisé ...

La chapelle de la famille De Gournay (Gournay-le-Guérin)

A l'entrée du village, on remarque une petite chapelle au milieu d'un enclos privé. C'est la chapelle de la famille Collas De Gournay édifée au XIX^{ème} siècle. Edifice en brique, silex et pierre de taille, cette chapelle attire l'œil par son élégante flèche aiguë couverte d'ardoise. Elle renferme les tombes de la famille Collas De Gournay et de Denis Le Maréchal (parent de cette famille, qui s'illustra durant la Révolution Française). En face de la chapelle, juste derrière le Monument aux Morts, s'élève une croix de pierre élevée e, 1896 en l'honneur de Léon Collas De Gournay.



Mariette (Gournay-le-Guérin)

Sur la D21, en remontant vers Les Barils, on peut admirer un petit oratoire. Erigée en 1865 et donnée par Collas de Gournay, cette mariette abrite une Vierge enceinte écrasant un serpent (symbole sexuel mâle). Les murs sont ornés au pochoir. Présence d'un oculus à l'arrière (petite fenêtre ronde).

GR® et GR® de Pays sont des marques déposées par la FFRandonnée, elles désignent les itinéraires identifiés sous le nom de « GR », balisés de marques blanc-rouge, et « GR de Pays », balisés de marques jaune-rouge. Ces itinéraires sont des créations de la FFRandonnée. Leurs reproductions non autorisées constituent une contrefaçon passible de poursuites. Retrouvez l'ensemble des GR sur le site mongr.fr